



# Comprendre l'enseignement de l'anglais au collège/lycée et ses enjeux

## I. Les niveaux définis par le CECRL

[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_fr.pdf)

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) est le fruit de plusieurs années de recherche linguistique menée par des experts des Etats membres du **Conseil de l'Europe**.

Publié en 2001, il constitue **une approche totalement nouvelle qui a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues** et, surtout, **il fournit une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats**. En ce sens, il est susceptible de favoriser la mobilité éducative et professionnelle.





## II . La photographie des classes - niveaux à Van Gogh pour l'année 2014-2015

voici les niveaux visés (dans un premier temps) par les différents groupes

|           |      |      |     |     |
|-----------|------|------|-----|-----|
| 6ème      | A2   | A2.2 | B1  | B1+ |
| 5ème      | A2   | B1   | B1+ | B1+ |
| 4ème      | A2.1 | A2.2 | B1+ | B1+ |
| 3ème      | A2   | B1   | B2  | B2  |
| 2de       | B1   | B2   | B2  | B2+ |
| 1ère      |      | B2   | B2  | C1  |
| Terminale |      | B2   | B2  | C1  |

## III . Les examens proposés (Collège/Lycée )

**CEC - Cambridge en 3ème**

**IELTS - Lycée**

| Certification                                     |             | Niveau du cadre européen des langues | Élèves concernés   |
|---|-------------|--------------------------------------|--|
| <u>CEC - Cambridge</u>                            | Anglais     | A2 ou B1                             | Tous les élèves de 3 <sup>e</sup>  |
| B1 Escolar - Cervantes                            |             | A2 ou B1                             | Lycéens LV2 Espagnol   |
| Deutsch Zertifikat « scolaire » - Goethe Institut | Allemand    | B1                                   | Lycéens LV2 Allemand   |
| NT2 niveau 2                                      | Néerlandais | B2                                   | Lycéens suivant le cours de néerlandais en option                                      |
| <u>IELTS</u>                                      | Anglais     | De A1 à C2                           | L'ensemble des élèves de 1ères & terminales (la certification n'est valable que 2 ans) |



## CEC - Cambridge

<http://www.cambridgeenglish.org/fr/exams/cambridge-english-certificate-cec/>

Le diplôme Cambridge English Certificate, également appelé CEC, est né du partenariat entre Cambridge English Language Assessment et le Ministère de l'Éducation Nationale.

Il permet aux lycéens des classes de seconde "section européenne" de valider gratuitement l'atteinte du niveau d'anglais B1 par une certification de niveau intermédiaire, internationalement reconnue. **Ce diplôme indique qu'un élève est capable, en utilisant un anglais de tous les jours, de comprendre et de communiquer à l'écrit comme à l'oral.**

À noter qu'en cas d'échec, l'examen permet de valider le niveau A2, si tant est quand même que le niveau minimum requis est atteint.

Le CEC est une variante de l'examen Cambridge English Preliminary (PET). Il est développé depuis 2007 en concertation avec le ministère de l'Éducation Nationale en France et complètement adapté conformément à ses exigences. Il est destiné aux élèves de seconde section européenne (lycées généraux et technologiques) ou seconde professionnelle / première année de CAP/BEP. Attention ! Tous les lycées publics et privés sous contrat offrant une section européenne en seconde ne proposent pas le test à leurs élèves. Tout dépend des projets pédagogiques des proviseurs et professeurs, mais n'hésitez pas à leur faire connaître votre intérêt pour le passage de ce test.

IELTS

**IELTS** <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/info/ielts.html>

(International English Language Testing System) est un test de maîtrise de la langue anglaise reconnu à l'échelle internationale qui permet d'évaluer vos compétences à l'écrit et à l'oral. Il est une vraie alternative au test standardisé d'anglais qu'est le TOEFL. En effet, l'IELTS se concentre sur « l'anglais international », ce qui comprend l'anglais britannique, l'anglais américain et d'autres variétés. Le TOEFL, quant à lui, ne concerne que l'anglais nord-américain. Certains, surtout en dehors des États-Unis, considèrent donc que les résultats de l'IELTS sont plus fiables

**Pour qui ?** L'IELTS est souvent exigé pour vous inscrire dans une université australienne, néo-zélandaise, scandinave, britannique ou irlandaise. Il est aussi très largement reconnu aux USA où plus de 2000 institutions l'acceptent désormais.

L'IELTS se décline en deux catégories :

- Le « module académique » est destiné à ceux qui souhaitent s'inscrire dans des universités ou autres établissements d'enseignement supérieur.
- Le « module d'entraînement général » est destiné à ceux qui veulent entreprendre une autre formation ou qui passent le test dans un but professionnel ou pour immigrer dans un pays anglophone.



**Validité ?** Ce test étant destiné à déterminer le niveau de celui qui le passe, sa validité est limitée à 2 ans. Vous pouvez vous inscrire au test IELTS autant de fois que vous le souhaitez.

### **Format de l'épreuve ?**

L'IELTS teste les capacités à parler, lire, écouter et écrire de l'anglais. C'est un test sur papier à la différence du TOEFL, TOEIC et GMAT. Il est divisé en 4 parties :

- Compréhension orale (40 min) qui traite de questions de société, de sujets d'éducation ou de formation professionnelle.
- Compréhension écrite (1 h). Les textes sont des extraits de magazines, livres et journaux. La difficulté augmente progressivement.
- Expression Ecrite (1 h). 2 épreuves de rédaction.
- Expression Orale (15 min). Entretien individuel avec un examinateur.

### **Score ?**

Le score est exprimé par une valeur comprise entre 1 ("Non utilisateur") et 9 ("Utilisateur expert"). Votre niveau est reporté sur une feuille de résultats comportant votre photo et indiquant vos compétences globales ainsi que vos scores en compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite et expression orale sur une échelle de 1 à 9 (du complet débutant à l'utilisateur possédant une maîtrise parfaite de la langue). **Les universités auprès desquelles vous souhaitez vous inscrire vous préciseront quel est le score qu'elles exigent (qui tourne en général autour de 5.5).**



## Tableau comparatif entre les différents examens

| NOUVEAUX NIVEAUX - SI DE OTAN* | CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES - DESCRIPTION DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE   | COEVALTE<br>(Council of Europe Association of Language Testers in Europe) | TEST SI - OTAN   | 'ANGLAIS   |   |  |  |  | FRANCAIS   |   |  |
|--------------------------------|---|---|------------------|--|---|--|--|--|--|---|--|
|                                |   |   | BRIGHT EVOLUTION | IELTS<br>(International English Language Testing System) | TOEFL<br>(Paper Based)<br>(Test of English as a Foreign Language) | TOEFL<br>(Internet)<br>(Test of English as a Foreign Language) | TOEIC:<br>Listening and Reading<br>(Test of English for International Communication) | CAMBRIDGE ENGLISH LANGUAGE ASSESSMENT          | CEFR<br>(Common European Framework of Reference for Languages) | DELF/DALF<br>(Diplôme d'Études en Langues Françaises / Diplôme Associé de Langue Française) | TEF<br>(Test d'Évaluation de Français) |
| <b>MAÎTRISE VI</b>             | "Je parle couramment la langue et le comprends parfaitement."<br>La compétence linguistique du locuteur de ce niveau se caractérise par la précision, la pertinence et l'aisance à s'exprimer. Le locuteur peut manier la langue dans un registre soutenu, notamment dans un contexte universitaire.  | <b>C2</b>   | <b>4.0-5.0</b>   | 7.5+   | 150   | 50   | 50   | CPE<br>(Certificate of Proficiency in English) | C2   | DALF C2   | Niveau 6 (C2)<br>834-900               |
| <b>AVANCÉ V</b>                | "Bien que je parle et comprenne très bien la langue, j'ai encore quelques problèmes de vocabulaire dans des situations inhabituelles."<br>Le locuteur de ce niveau est autonome. Il peut s'exprimer couramment et spontanément. Son vocabulaire est riche, et il peut choisir l'expression appropriée pour faire part de ses commentaires. Il peut sans hésitation tenir un discours clair et bien construit, ce qui montre qu'il maîtrise l'utilisation des structures.  | <b>C1</b>   | <b>3.5-3.9</b>   | 6.5-7.0  | 627-677   | 110-120  | 945-990  | CAE<br>(Certificate of Advanced English)       | C1   | DALF C1   | Niveau 5 (C1)<br>659-833 points        |
| <b>INTERMÉDIAIRE AVANCÉ IV</b> | "Je peux communiquer de manière assez efficace, mais je ne comprends pas toujours ce que mes interlocuteurs disent."<br>Le locuteur de ce niveau est parvenu à un degré d'autonomie lui permettant de développer des arguments pour défendre son opinion, expliquer son point de vue et négocier. À ce niveau, le locuteur peut communiquer avec aisance et spontanéité dans les situations habituelles et il peut corriger ses propres erreurs.                          | <b>B2</b>   | <b>2.5-3.4</b>   | 5.0-6.0  | 567-633   | 87-109   | 785-940  | FCE<br>(First Certificate in English)          | B2   | DELF B2   | Niveau 4 (B2)<br>541-698               |
| <b>INTERMÉDIAIRE III</b>       | "Je peux parler et comprendre ce que mes interlocuteurs disent dans des situations habituelles, mais j'ai des problèmes lorsque la grammaire et le vocabulaire sont compliqués."<br>Le locuteur de ce niveau peut mener des discussions et comprendre ses interlocuteurs ; il peut exprimer son opinion dans des situations connues, à une vitesse d'élocution normale. Il éprouve quelques difficultés pour comprendre une conférence sur un sujet qui lui est familier. | <b>B1</b>   | <b>2.0-2.4</b>   | 3.5-4.5  | 487-566   | 57-86  | 550-780  | PET<br>(Proficiency English Test)              | B1   | DELF B1   | Niveau 3 (B1)<br>361-540               |
| <b>ÉLÉMENTAIRE II</b>          | "Je peux communiquer avec des mots simples dans des situations quotidiennes habituelles."<br>Ce niveau correspond à la compétence linguistique de base. Le locuteur peut communiquer dans des activités simples et ordinaires exigeant une connaissance des expressions les plus usuelles pour les échanges.  | <b>A2</b>   | <b>1.5-1.9</b>   | 3  | 50  | 50   | 225-345  | KET<br>(Key English Test)                      | A2   | DELF A2   | Niveau 2 (A2)<br>204-360               |
| <b>DÉBUTANT I</b>              | "Je peux parler un petit peu et je comprends mes interlocuteurs s'ils parlent lentement et distinctement."<br>Ce niveau correspond aux connaissances linguistiques de base. Le locuteur peut communiquer de manière simple : parler de lui-même et de son environnement immédiat.   | <b>A1</b>   | <b>0.5-1.4</b>   | 50   | 50  | 50   | 120-220  | 50   | A1   | DELF A1   | Niveau 1 (A1)<br>69-200                |

\* Note - Ces niveaux sont directement liés des niveaux officiels de l'Association des centres d'évaluation en langues en Europe (Conseil de l'Europe).

[http://www.nato.int/structur/recruit/info-doc/language-test-equivalence\\_fre.pdf](http://www.nato.int/structur/recruit/info-doc/language-test-equivalence_fre.pdf)



## **IV : filières l'anglais renforcé (collège) & section européenne (Lycée)**

Source : Site Van Gogh

[http://www.lyceevangogh.nl/projet\\_etablissement/langues-vivantes](http://www.lyceevangogh.nl/projet_etablissement/langues-vivantes)

### **6ème anglais renforcé : Collège**

Les élèves issus du CM2 bilingue seront accueillis en septembre 2015 dans une classe de 6ème à anglais renforcé. Dans cette classe 2h des 4h d'histoire-géographie hebdomadaires et 2h d'EPS tous les 15 jours seront dispensées en anglais. De plus, 1h de littérature en anglais viendra s'ajouter aux horaires classiques.

Si des places sont disponibles, un test d'entrée permettra à des élèves non issus du CM2 bilingue d'intégrer cette classe.

### **Section européenne : Lycée**

**A chaque niveau du lycée**, une demande d'admission peut être adressée par l'élève et sa famille à la commission d'admission. Cette dernière, présidée par le proviseur adjoint se compose des enseignants d'anglais, des enseignants de DNL, des professeurs principaux de 3ème (l'entrée principale en section européenne se situant en fin de 3ème) et de la conseillère principale d'éducation.

Cette commission rend son avis en se basant sur les critères suivants :

- Niveau de langue anglaise : les spécificités de l'enseignement en section européenne ainsi que le niveau attendu pour l'épreuve du baccalauréat demande aux élèves souhaitant y postuler d'attester du niveau B1 en fin de 3ème.
- Participation et aisance à l'oral compte tenu de la nature de l'enseignement et de celle de l'épreuve du baccalauréat.
- Niveau scolaire compte tenu de la surcharge de travail que cette section peut occasionner.
- Lettre de motivation, en anglais, de l'élève candidat.

Cette commission se réunit à la fin du mois de juin pour les élèves candidats déjà scolarisés au lycée van Gogh et en septembre pour les élèves candidats arrivant au lycée van Gogh (ces derniers devront passer un test oral d'anglais en début d'année. Le dossier scolaire sera, de plus, examiné).

Les élèves précédemment scolarisés en section européenne bénéficient de la continuité pédagogique lors de leur arrivée au lycée van Gogh.

**Enseignements**\* :



- Classe de 2<sup>nde</sup> - 2 heures hebdomadaire, en plus de l'horaire de la classe : une heure en Physique-Chimie (années paires) ou en SVT (années impaires) et une heure en histoire-géographie.
- Classe de 1<sup>ère</sup> - 2 heures hebdomadaires, en plus de l'horaire de la classe, soit en Physique-Chimie (années impaires) ou en SVT (années paires) soit en histoire-géographie.
- Classe de terminale - 2 heures hebdomadaires, en plus de l'horaire de la classe, soit en histoire-géographie soit en Physique-Chimie (années paires) ou en SVT (années impaires).

\* Les enseignements peuvent évoluer en fonction des effectifs réels constatés en début d'année

Au-delà des DNL inscrites à l'emploi du temps, des interventions pédagogiques ponctuelles pourront avoir lieu en anglais dans d'autres matières au cours de l'année.

Nous attirons l'attention des élèves et de leurs parents sur la surcharge horaire et la surcharge de travail qu'entraîne le choix de la section européenne.